

L'adresse d'association

L'adresse fixe pour le courrier destiné à votre association

L'adresse fixe d'association

Une adresse virtuelle, des avantages bien réels

De nombreuses associations sans adresse fixe utilisent l'adresse privée ou professionnelle de l'un de leurs membres. Cela se passe très bien tant que cette personne est active au sein de l'association et disposée à s'occuper du courrier qu'elle reçoit. En cas de changement – chaque association en connaît de temps à autre –, il faut modifier l'adresse postale et communiquer ce changement, avec les coûts que l'opération suppose.

Avec une adresse fixe, où seul figurent le nom de l'association, le NPA et le lieu, le problème se résout pour toujours. Il n'y a pas de mutations, réimpressions coûteuse de papier à lettres, d'enveloppes, de cartes de visite et autres supports de communication.



Exemple: Adresse fixe d'association

Transfert automatique vers n'importe quelle adresse

Les envois munis de l'adresse fixe d'association sont identifiés au moment du traitement et transmis à l'adresse du destinataire désigné par l'association en question. Vous les recevez donc un jour plus tard. En général, le destinataire du courrier de l'association est une personne physique. Dans le cas d'associations de grande taille, il peut également s'agir d'une personne morale, d'une fiduciaire ou d'autre entreprise, par exemple.

Un changement dans l'adresse du destinataire survient-il? Cela n'aura aucune répercussion sur l'adresse fixe d'association. La Poste enregistre la mutation et, dès la date convenue, transfère le courrier à la nouvelle adresse qui lui a été communiquée. Pour les personnes envoyant – régulièrement ou occasionnellement –, du courrier à cette association, rien ne change. Vous n'avez pas besoin de communiquer d'adresse à vos correspondants ni d'imprimer de nouveaux supports.

Un forfait annuel avantageux, qui ménage le budget des associations

Forfait annuel modifications d'adresse comprises CHF 20.–

Le forfait annuel inclut les changements d'adresse du destinataire, quel qu'en soit le nombre. La prestation adresse fixe d'association est réservée aux associations de personnes physiques (corporations), au sens des art. 60 et suivants du Code civil.

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser au guichet d'information de votre office de poste.

La Poste Suisse
PostMail

Viktoriastrasse 21
Case postale
3030 Berne

Téléphone 0848 888 888
serviceclientele@poste.ch
www.poste.ch

